

**FRAMATEC**  
PEINTURE

Respect des normes et qualité assurés

Artisans Particuliers Serruriers

Un partenaire industriel à votre disposition pour vos travaux de

**Grenailage**  
**Peinture**  
**Thermolaquage**

ZI N°4 - route de Brû - 88700 Rambervillers  
Tél. 09 62 04 41 43 - Fax : 03 29 34 41 68  
Mobile : 06 79 53 51 80 - Contact : peinture@framatec.fr  
www.framatec-peinture.fr



**SARL LEFEBRE et Fils**

RGE Couverture - Zinguerie  
Pose fenêtre de toit  
Isolation des combles  
Démoussage  
88300 Neufchâteau / 03 29 94 02 00

**Canizza** Meta-Culture  
**Dombrot le Sec**  
Vente réparation - Neuf ou occasion  
PROMO Chaines de tronçonneuses  
2 CHAINES ACHETÉES = 1 OFFERTE  
Renseignements : 03 29 09 41 03

**S.A.R.L. L'abeille**

Directeur de publication  
Alain THIRION  
6, rue Jean Viriol - 88000 EPINAL  
Tél. 03 29 29 12 19  
Fondé en 1837  
Principal actionnaire : Alain THIRION

Commission paritaire : CPPAP / 0220 / 186982  
ISSN : 977 0181 559 01  
Dépôt légal : Jeudi 15 décembre 2016

Publicité

Dans sa zone de diffusion, L'abeille vend directement son espace publicitaire et n'accepte aucun intermédiaire. La facturation est établie au nom de l'annonceur.

Abonnements

1 an : 44,80€ - Étranger : 62,00€  
Les abonnements sont enregistrés dès réception du règlement. Le 1<sup>er</sup> journal est expédié sous 3 semaines. Changement d'adresse : joindre l'étiquette adresse et 1 euro.

Imprimerie

FLASH & FRICOTEL  
58, rue d'Alsace - 88000 EPINAL

Elle l'a dit !

« Le principal fléau de l'humanité n'est pas l'ignorance, mais le refus de savoir »

Simone de Beauvoir

Les recettes de tonton Jean-Marie

Pain d'épices



Les ingrédients pour 8 personnes

- 400 g de miel
- 16 cl de lait chaud
- 350 g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 70 g de sucre roux
- 2 œufs
- 3 cuillères à café de cannelle
- 3 cuillères à café de 4 épices
- 1 cuillère à café de gingembre
- 1 cuillère à café de noix de muscade

Déroulement de la recette

Versez le lait dans un bol et passez-le au micro-ondes 1 minute. Versez le lait chaud et le miel dans un saladier. Mélangez en délayant le miel dans le lait. Versez ensuite la farine tamisée et la levure chimique et fouettez énergiquement. Ajoutez ensuite le sucre roux et les œufs puis mélangez pour obtenir un mélange homogène. Pour finir ajoutez tous les épices et mélangez.  
Versez votre pâte dans un grand moule à cake et enfournez-le pendant 40-50 minutes à 160°. Bon appétit.

MÉTÉO

Lundi 19 décembre  
Mini -2 °C - Maxi 2 °C

Vendredi 16 décembre  
Mini 0 °C - Maxi 6 °C

Mardi 20 décembre  
Mini -2 °C - Maxi 3 °C

Samedi 17 décembre  
Mini -1 °C - Maxi 4 °C

Mercredi 21 décembre  
Mini -2 °C - Maxi 4 °C

Dimanche 18 décembre  
Mini -1 °C - Maxi 2 °C

Jeudi 22 décembre  
Mini -1 °C - Maxi 5 °C

**Menuiserie FAUVET**  
Maxey sur Meuse  
03 29 06 91 23  
RGE Eco Artisan  
BOIS  
PVC  
ALU  
Technifen

**L'Auberge des Arts**  
Restauration traditionnelle soignée, cuisine maison  
NOUVEAU le 2 janvier 2017  
Menu 10€  
Buffet ou entrée du jour - Plat - Dessert  
**MENU ST SYLVESTRE À 65€**  
Entièrement réalisé par le chef  
400 Route de Langres - NEUFCHATEAU / Tél. 09 81 67 58 87

Culture & patrimoine

Le Siège de Liffol a fait fondre le savon de Marseille !



La première Indication Géographique homologuée pour « Siège de Liffol »

A l'initiative du Ministère de l'Economie et des Finances, sur le volet du Commerce et de l'Artisanat, une réflexion sur la labellisation des produits manufacturés en France a été proposée en 2013. L'objectif est double : il s'agit de promouvoir les produits fabriqués en France, tout en luttant contre les imitations et contrefaçons venues de l'étranger. Le nom de ces produits, souvent connus et identifiés à un territoire doivent pouvoir être protégés contre une utilisation abusive. L'Indication Géographique (IG) est un véritable gage d'un savoir faire propre et singulier à un territoire et le garant de la pérennité des produits manufacturés de cette même origine géographique. L'IG est

aussi l'illustration d'une volonté patrimoniale forte par laquelle un produit et un territoire sont liés pour créer une notoriété commune à jamais. Une excellente coordination des industriels du siège a permis d'obtenir la première IG Siège de Liffol en produits manufacturés. Ce premier label d'indication géographique est une garantie d'authenticité pour la clientèle et une fantastique renommée pour tous les fabricants de siège de notre région.

Le PLAB, un fédérateur qui représente et défend les intérêts

Cette renommée, nous la devons également à cette union des entreprises réunies par le PLAB (pôle lorrain de l'ameublement bois). Nous le devons

aussi à un homme, Dominique Weber qui a quitté le PLAB en 2015 pour prendre la présidence de l'UNIFA (union française de l'ameublement), mais qui a apporté un certain appui pour conquérir ce label.

Le PLAB s'est positionné afin de valoriser le savoir-faire spécifique du territoire de l'ouest vosgien, du sud meusien et du nord haut-marnais. Après de nombreux mois de recherches historiques et de concertation avec les entreprises détentrices des gestes authentiques, un cahier des charges commun a été établi et déposé auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle). La Communauté de Communes du Bassin de Neufchâteau, partenaire du PLAB depuis plusieurs années, a soutenu cette démarche grâce à une subvention de 10 000 €.

Un groupe de 18 entreprises volontaires et déterminées

Si « Siège de Liffol » a obtenu cette première IG, nous pouvons signaler qu'il y avait une certaine concurrence : la dentelle de Calais, le savon de Marseille, les couteaux de Laguiole, la tapisserie d'Aubusson, les textiles vosgiens... Comme l'expliquait Jean Marc Le Parco, directeur général adjoint de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle), Liffol a supplanté tous ses concurrents grâce au dossier présenté qui avait davantage de poids. Le pôle lorrain de l'ameublement étant un des principaux instigateurs à ce grand rassemblement. Car ce fut 18 entreprises du secteur vosgien, du sud meusien et de l'est haut-marnais qui se sont rencontrées tous les mois jusqu'en avril 2016. Et comme s'exprimait Anne Gérard-Thireau, la présidente : « L'obtention de ce label ne se limite pas



forcément aux 18 entreprises actuelles, car d'autres viendront nous rejoindre prochainement. D'autre part, un flash codé ou un tag devait apparaître sur les sièges, en 2018 ce qui permettra à la clientèle de retrouver la trace du siège, tout en se différenciant de la concurrence mondiale. Une puce NFC sera disposée directement sur la traverse avant de la carcasse et contiendra des informations spécifiques par produit (n) de série unique de la puce NFC, logo de l'IG site internet www.siegedeliffol.fr coordonnées de l'ODG et possibilité de générer son certificat d'authenticité ».

L'heureuse nouvelle est tombée fin novembre

L'INPI était présent à l'entreprise Counot-Blandin afin de remettre officiellement l'indication géographique « Siège de Liffol » à la présidente

du PLAB, Anne Gérard. Le Plab a été désigné Organisme de Défense et de Gestion (ODG) il s'assurera du respect des procédures notamment des audits annuels avec l'organism de certification. L'ODG sera lui aussi audité u fois par an par le FCBA. Le coût est lié à la tai de l'entreprise avec un minimum de 1192€ et maximum de 2933€ (comprenant l'audit annu l'adhésion à l'ODG et les frais de gestion l'organisme de certification) sans compter les fr de marquage des produits.

Il était logique de retrouver tous ces acteurs Liffol le Grand, où madame Jeanne Vo Huu sous présfète de Neufchâteau, et les élus de Liffol et des communes environnantes étaient conv aux établissements Counot-Blandin, pour présentation du document valorisant l'événement AJ